



Lettre au procureur de la république

Par **justice11**, le **24/01/2011** à **19:57**

Bonsoir

mon ex mari a envoyé une lettre au procureur de la république qui l'a transmise au parquet des mineurs. J'ai été convoquée en gendarmerie afin de donner ma version des faits. Aucun élément de preuve ne vient corroborer les dire de mon ex mari mais sa façon de s'exprimer à susciter l'inquiétude du procureur. Moi par contre, j'ai donné les preuves que les allégations de mon ex sont fausses. J'ai fourni des documents qui attestent entre autre de la violence dont mon ex a fait preuve envers les enfants.

est il possible de me retourner contre mon ex pour faire cesser ses agissements. Que deviendra cette enquête si non seulement j'ai démontré ma bonne fois mais qu'en plus les documents attestent du caractère violent et très manipulateur de mon ex?

Merci;